

SVP ! Ne déposez pas vos déchets à côté des containers ! Ce sont Chantal et Julien qui doivent les ramasser ensuite et les trier !

Le ramassage des ordures ménagères et des tris les jeudis a repris normalement.

Pour APIVET, sachez que les sacs posés à côté ne seront jamais ramassés, et que tout vêtement mouillé ne sera pas recyclé.



Lorsque vous vous apercevez qu'un container est plein, prévenez simplement la mairie, nous ferons le nécessaire de suite pour demander un passage rapide...et remportez vos déchets !

La déchèterie de Claire Brunette de Juigné rouvrira à compter 27 avril du **LUNDI AU VENDREDI** aux horaires habituels et **UNIQUEMENT POUR LES DECHETS VERTS** ;

Les usagers sont donc invités à se présenter **munis de leur badge** avec leurs déchets verts sans aucun autre déchet mélangé (pots, ficelles, ...) *Info mise en ligne sur le site du SMITOM*

La Préfecture vient de nous informer par circulaire que les cérémonies publiques organisées dans le département, sont annulées jusqu'au 11 Mai :

- 24 avril : commémoration du génocide arménien de 1915 (pas de pavoiement)
- 26 avril : journée nationale d'hommage du souvenir des victimes et des héros de la déportation (pavoiement aux couleurs nationales)
- 8 mai : commémoration de la victoire du 8 mai 1945 (pavoiement aux couleurs nationales)
- 9 mai : journée de l'Europe, commémoration de la Déclaration Schuman (pavoiement aux couleurs nationales et européennes)
- 10 mai : commémoration annuelle en France métropolitaine de l'abolition de l'esclavage et fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme (pavoiement aux couleurs nationales)

Les membres du CCAS, ainsi que quelques personnes qui se sont fait connaître en mairie, sont prêts pour vous aider si besoin. N'hésitez pas à téléphoner en mairie, nous nous chargerons d'organiser.

À la porte de la mairie est installé un panneau d'affichage libre pour vos petites annonces, propositions, demandes... concernant la période actuelle. Qu'on se le dise !



SOULAINES INFOS N°115 04/2020

La pensée du mois va à toutes les personnes qui contribuent aux services du quotidien. MERCI.

... et une pensée toute spéciale pour Marie-Jo Pertué, conseillère municipale depuis 2008 qui nous a quittés le 25 mars.

ANNUAIRE

Mairie (et CCAS)

tel 02-41-45-30-21

fax 02-41-45-70-34

mairie@soulaines-sur-
aubance.fr

Panneaupocket.fr

www.soulaines-sur-
aubance.fr

Transport solidaire

02-41-45-30-21

Cabinet infirmiers

02-41-45-32-93

Chers soulainoises et soulainois,
Nous entamons notre 6ème semaine de confinement, et chacun connaît maintenant les bons gestes barrières, la bonne attitude pour éviter le plus possible de se contaminer et de contaminer les autres, afin d'empêcher l'épidémie de se propager trop vite et permettre un début de déconfinement à partir du 11 Mai. Ce 2ème Soulaines Infos un peu spécial compile l'utile et le nécessaire et fait le point sur les dernières infos communales que vous pourrez retrouver avec leur mise à jour sur

- le site de la commune : www.soulaines-sur-aubance.fr

- l'application gratuite panneaupocket à télécharger sur votre téléphone

- sur les affichages à l'entrée de la mairie et sur les panneaux d'affichages sur tout le territoire communal.

Chacun d'entre nous a sa part de responsabilité dans un collectif : protégez-vous, protégez-nous, soyons des citoyens responsables dans une situation que nous n'avons pas choisie et d'où nous ne sortirons pas indemnes, c'est certain. Saurons-nous apprendre de ces moments si particuliers ? Je le souhaite, et en attendant, courage et patience, gardons le moral !!!
Le maire, Michel Colas

Pour la semaine du 27 avril, la Poste nous informe que les facteurs effectueront la distribution le lundi, mardi, mercredi et jeudi.

La mairie est fermée au public mais présence téléphonique tous les matins de 9h à 12h et les après midi des lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h30.

Suite à l'annonce gouvernementale concernant le confinement, la troupe de l'Espoir n'a pas pu présenter en mars dernier sa nouvelle comédie "Stationnement alterné".

Les séances seront reportées en novembre prochain.

Les dates exactes des représentations seront communiquées ultérieurement.

Je me porte volontaire pour la fabrication de masques en tissus "barrière"
Nous sommes en manque de fournitures... Je fais appel à vous pour d'éventuels dons : vieux draps, housses de couettes, taies oreillers.. Le tissu doit être en coton et propre. (... si vous avez également du fil et/ou de l'élastique, t-shirts, ruban...pour les liens.)

Si des personnes souhaitent coudre des masques "barrière" bénévolement, elles sont les bienvenues. Merci d'avance pour votre contribution. Prenez bien soin de vous. Contacter Sandrine Guérin Allée des Primevères.(0241442627)

La mairie termine la distribution des plaques pour les numéros d'habitations pour les dernières maisons sur le territoire communal.

L'école nous informe qu'en raison des échéances sanitaires, la classe de découverte des CE2, CM1 et CM2 à Préfailles prévue à partir du 4 mai est annulée. Une autre information concerne le résultat d'une enquête menée auprès des parents par les représentants des parents d'élèves concernant la semaine scolaire ; 57% se prononcent pour la semaine de 4 jours et demi, et 43% souhaitent une semaine scolaire de 4 jours. (sur 96 réponses)

Pour la sauvegarde des semis et des récoltes, la chambre d'agriculture nous informe que la période où les dispositifs effaroucheurs d'oiseaux sont autorisés par arrêté préfectoral, est du 10 avril au 10 juin 2020.

"En raison des mesures de confinement prises dans le cadre de la lutte contre le covid 19, le 4e Rallye de l'Europe, proposé par le comité de jumelage de Soulaines le dimanche 17 mai 2020, est annulé." Gérard Robin

Le Plan de Continuité des Activités (PCA) qui retrace les grandes lignes de l'organisation des services municipaux durant la période de la crise sanitaire, est consultable sur le site communal.

...en direct de l'équipe d'animation Enfance Jeunesse....

« Nous ne savons pas encore si les sorties seront autorisées, ni si les séjours seront autorisés. Pour l'instant, nous préparons comme d'habitude (ou presque) et puis nous nous adapterons quand nous aurons les informations »...à suivre.

Les fleuristes ne sont pas autorisés à accueillir du public, mais pourront quand même vendre leur muguet et autres fleurs coupées en mode "drive", dès lors que les mesures barrières auront pu être strictement mises en place. (circulaire préfecture du 21 avril)

Jeudi 9 avril, la commission permanente d'Angers Loire Métropole, réunie en visio-conférence, a acté plusieurs décisions liées au contexte sanitaire, dont la suspension jusqu'à mi-juin des manifestations culturelles et sportives.

100 000 euros pour l'étude Hycovid

Lancée par le CHU d'Angers, en collaboration avec 36 autres établissements hospitaliers français, l'étude Hycovid a pour but d'établir, avec certitude et neutralité, l'impact de l'hydroxychloroquine sur le Covid-19. Au vu de l'urgence de la situation sanitaire, Angers Loire Métropole octroie une subvention de 100 000 euros au CHU d'Angers pour financer cette étude, dont le coût total est de 850 000 euros.

600 000 euros versés au fonds territorial "Résilience"

Afin de pallier aux graves conséquences économiques des mesures de confinement, la Région a décidé de lancer un appel de fonds auprès des collectivités des Pays de la Loire, par le biais du fonds territorial "Résilience". Ce fonds propose aux entrepreneurs, micro-entrepreneurs, TPE (très petites entreprises) et structures de l'économie sociale et solidaire une avance remboursable d'un montant compris entre 3 500 et 10 000 euros, afin de répondre à leurs besoins de trésoreries. Angers Loire Métropole y contribue à hauteur de 600 000 euros.

Poursuite de la distribution de masques

Les 29 maires d'Angers Loire Métropole ont également fait le point sur la seconde distribution de masques dans les communes, pour les administrations et les collectivités.(300 à Soulaines) Cette distribution s'inscrit dans le cadre de la commande groupée de 300 000 masques portée par la Ville d'Angers et la communauté urbaine Angers Loire Métropole.

La commission permanente est composée de l'ensemble des maires de l'agglomération et des vice-présidents d'ALM. La prochaine commission permanente se tiendra en visio-conférence le jeudi 23 avril. Elle discutera notamment de l'achat d'un masque en tissu grand public par chaque commune pour chaque habitant de l'agglomération.

Agence Régionale de Santé des Pays de Loire

Le bulletin d'information concernant le COVID-19 en Pays de la Loire est également accessible via la page d'accueil du site de l'ARS : www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr.

Pour tout besoin de conseil médical, il est recommandé d'appeler son médecin traitant. Le 0 800 130 000 est quant à lui disponible 24h/24 et 7j/7 pour tout autre conseil ou question.

Le 15 doit être réservé aux seules situations d'urgence.

